



I.I.B.S.N.

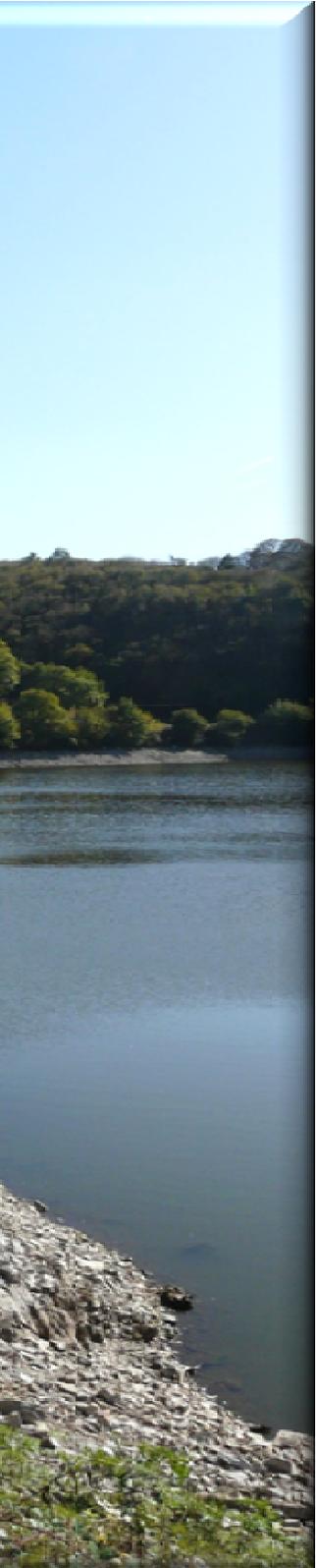
*RAPPORT ANNUEL
DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU
SAGE DU BASSIN DE LA RIVIERE VENDEE
- ANNEE 2010 -*

CONTACT : Cellule animation SAGE

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE DU BASSIN DE LA SEVRE NIORTAISE
HOTEL DU DEPARTEMENT - RUE DE L'ABREUVOIR - 79 021 NIORT CEDEX
Tél : 05 49 06 79 79 / FAX : 05 49 06 77 71 / e-mail : contact@sevre-niortaise.fr

Adopté en CLE le

19 septembre 2011



Le présent rapport fait le bilan de l'état d'avancement pour l'année **2010** de la procédure d'élaboration du SAGE de la rivière Vendée et des activités d'animation dans le cadre de la cellule animation SAGE interne à l'IIBSN.

Sommaire

I- Le contexte géographique du SAGE de la rivière Vendée.....	4
II- Rappels des missions d'animation	6
III- Elaboration du SAGE de la rivière Vendée	7
Rappel historique	7
Elaboration du SAGE - année 2010-7	
Fonctionnement de la CLE	7
Présidence de la Commission Locale de l'Eau	7
Structure porteuse.....	7
Bilan de l'activité.....	14
Calendrier des réunions (CLE, Bureau et Comité).....	14
Renouvellement des membres de CLE	14
Consultation sur le projet de SAGE	15
Comité de relecture pour l'évaluation environnementale.....	15
Enquête publique sur le projet de SAGE.....	15
Réécriture juridique avec accompagnement des Services de l'Etat	16
Animation auprès de la CLE	17

Activités connexes au SAGE – année 2010 - 15

Mise à jour site internet	15
Participation aux réunions niveau régional ou bassin.....	15
Participations diverses	15
Classement des cours d'eau	15
Suivi du Contrat Territorial Longèves.....	16
Réflexion pour la mise en place d'un Contrat Territorial sur la masse d'eau Vendée.....	16
Examen des dossiers soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau.....	16

IV- Cellule Animation des SAGE – année 2010 - 17

Bilan de l'activité Etude « zones humides »17

Genèse du programme 17

Elaboration des « modalités d'inventaires » 17

Hiérarchisation des communes présentée en Comité scientifique du 24/03/2010	17
Protocole d'inventaire présenté en Comité scientifique du 27/04/2010	18
Comité technique à l'échelle de chacun des SAGE.....	18

Suivi et accompagnement des inventaires à l'échelle communale..... 19

Communes prioritaires	19
Communes dites « non prioritaires » ou « secondaire »	19

« Porté à connaissance » des modalités d'inventaires 21

Participations à des journées techniques sur la thématique « zones humides » ou biodiversité..... 21

Amélioration des outils de pré-localisation : Indice de confiance..... 22

Tableau de bord des SAGE

 23

Annexes.....

 17

Carte 1	Présentation du périmètre du SAGE du bassin de la Vendée	4
Carte 2	Périmètres du SDAGE Loire Bretagne, du Marais poitevin et du SAGE du bassin de la Vendée	4
Carte 3	Définition des communes prioritaires par la réalisation des inventaires (hiérarchisation)	18
Carte 4	Indice de confiance sur la commune de Sérigné (partie sur socle et sur sédimentaire)	22

Figure 1.	Historique de l'élaboration du SAGE Vendée (période 1996-2010)	5
Figure 2.	Présentation lors de la séance plénière de la CLE le 29/10/10	14
Figure 3.	Visite des installations du barrage de Mervent le 29/10/10.....	17

Tableau 1	Liste des réunions organisées par la cellule animation en 2010 pour l'animation de la CLE	8
-----------	---	---

ANNEXE 1.	Règles de fonctionnement de la CLE du SAGE Vendée	19
ANNEXE 2.	Liste des courriers reçus par la CLE sur l'année 2010	26
ANNEXE 3.	Liste des courriers expédiés par la CLE sur l'année 2010	27
ANNEXE 4.	Liste des réunions liées à la CLE du SAGE Vendée depuis 1997.....	28
ANNEXE 5.	Arrêté préfectoral portant renouvellement des membres de la Commission Locale de l'Eau	29
ANNEXE 6.	Réunions invitant la cellule animation ou le Président de la CLE.....	27
ANNEXE 7.	Composition du comité scientifique zones humides .	27



Carte 1 **Présentation du périmètre du SAGE du bassin de la Vendée**

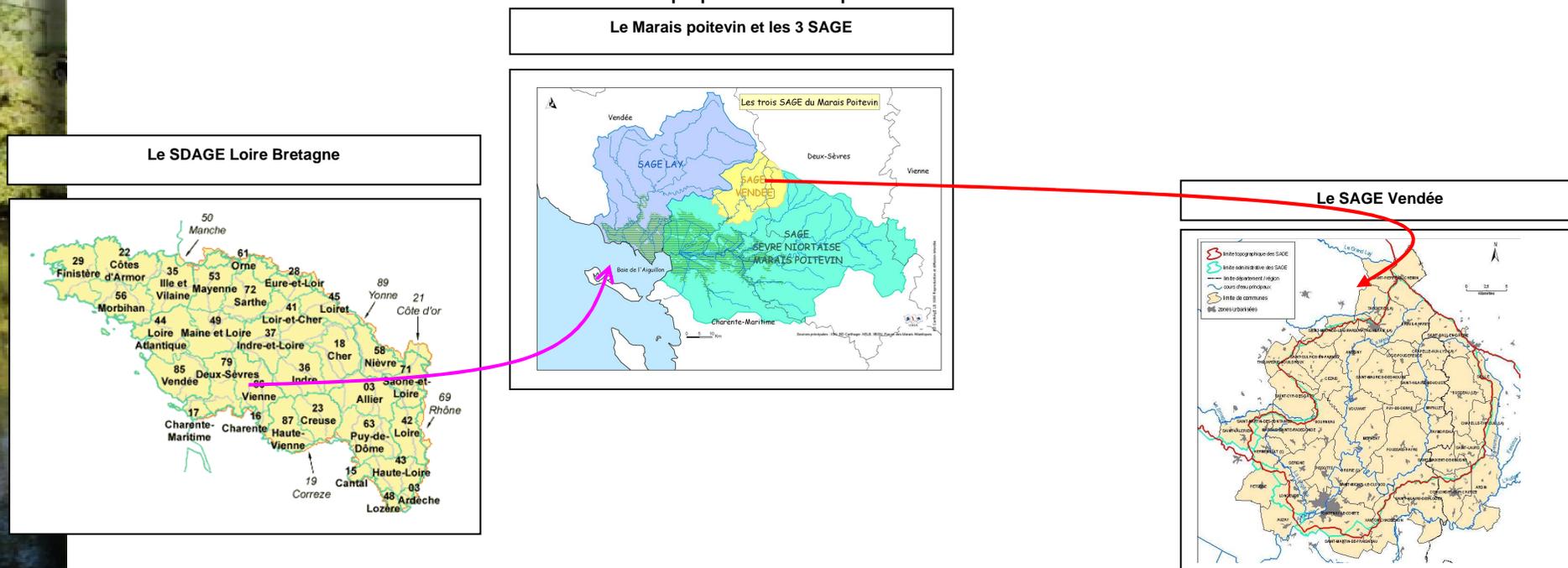
-  limite administrative du SAGE de la Sèvre nantaise
-  limite administrative du SAGE du bassin de la Vendée
-  limite administrative du SAGE du Lay
-  limite administrative du SAGE Sèvre niortaise Marais poitevin
-  localisation des bourgs
-  cours d'eau hors SAGE du bassin de la Vendée
-  Limite départementale
-  limite topographique des SAGE
-  Cours d'eau principaux
-  communes en partie comprise dans le périmètre du SAGE du bassin de la Vendée
-  communes entièrement comprise dans le périmètre du SAGE du bassin de la Vendée

I- Le contexte géographique du SAGE de la rivière Vendée

Le Marais Poitevin constitue un territoire de près de 100 000 ha occupant l'ancien golfe du Poitou. Du point de vue hydrographique, le Marais Poitevin s'étend, en partie, sur trois bassins versants, qui sont d'ouest en est ceux du Lay, de la Vendée et de la Sèvre niortaise. Sur chacun de ces bassins est actuellement élaboré un Schéma d'Aménagement et de Gestion de Eaux. Ainsi, le bassin versant de la rivière Vendée contribue à l'alimentation en eau d'une zone humide classée seconde de France par sa superficie.

Le territoire du SAGE du bassin de la Vendée s'étend sur 2 régions (Poitou-Charentes, Pays de la Loire) et 2 départements (Deux-Sèvres, Vendée).

Le bassin versant est un territoire rural avec une population de près de 40 000 habitants.



Carte 2 Périmètres du SDAGE Loire Bretagne, du Marais poitevin et du SAGE du bassin de la Vendée

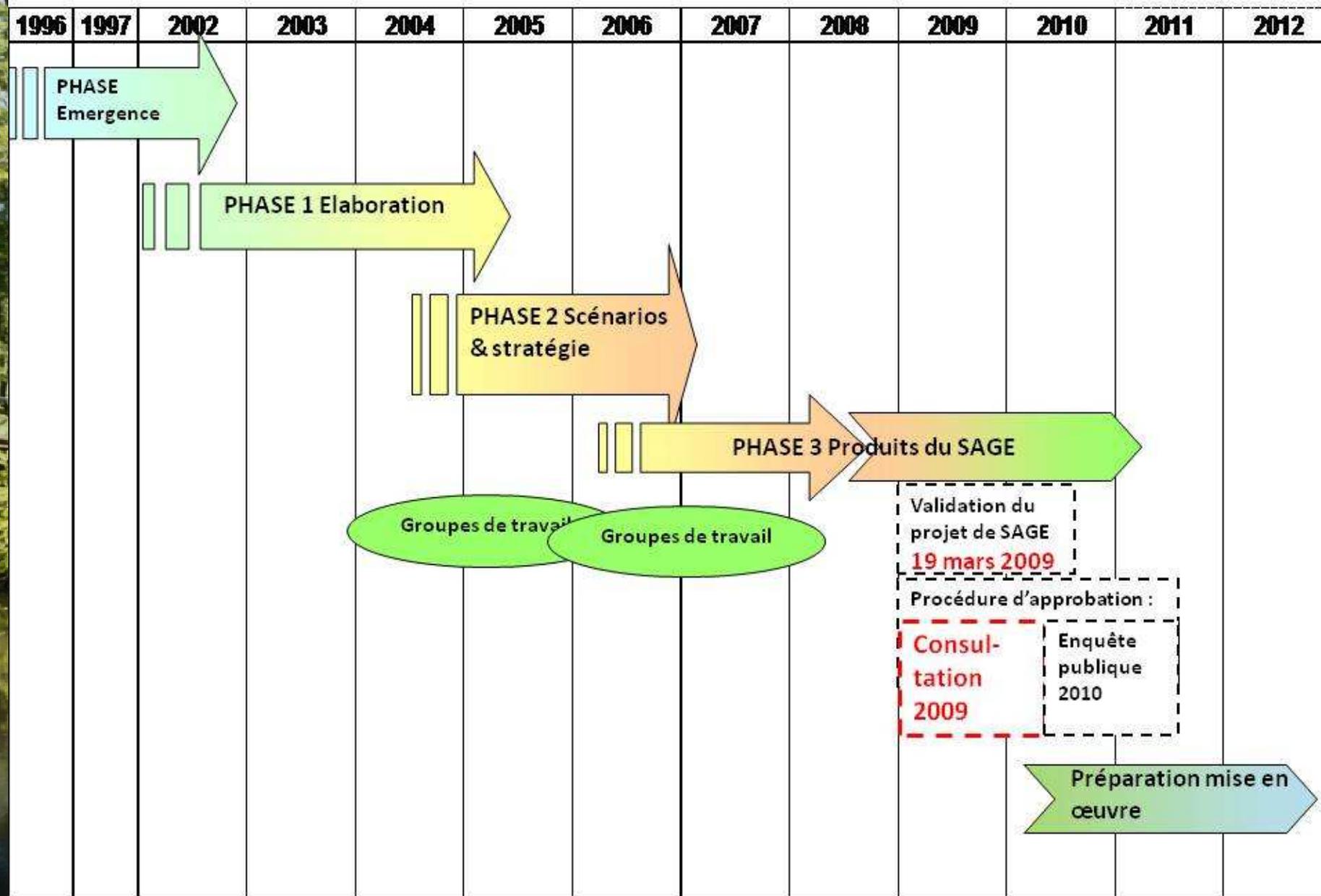


Figure 1. Historique de l'élaboration du SAGE Vendée (période 1996-2010)

II- Rappels des missions d'animation

Cette mission est assurée en régie par l'IIBSN. Un poste d'ingénieur a été spécialement créé à cet effet. Les missions principales sont les suivantes :

- Suivi des études générales et particulières se rapportant à l'élaboration du SAGE (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, encadrement de personnels contractuels et de stagiaires),
- Animation des réunions de la Commission Locale de l'Eau (préparation des dossiers, exposés, compte-rendus, ...),
- Animation des réunions thématiques et géographiques du SAGE (idem),
- Suivi des dossiers portés par d'autres maîtres d'ouvrages (assainissement, urbanisme, agriculture, milieux aquatiques, ...*études et travaux*),
- Participation aux travaux de la commission de coordination des 3 SAGE(s) du Marais poitevin,
- A terme, suivi des mesures du SAGE (indicateurs, tableau de bord, ...).

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Vendée a acté au sein de ses règles de fonctionnement (ANNEXE 1), le 29 octobre

2010, les moyens que la structure porteuse lui met à disposition.

Aussi, l'Institution comprend dans son organisation une cellule dénommée « cellule SAGE ». Cette cellule regroupe le personnel lié à l'animation des deux SAGE Vendée et Sèvre niortaise Marais poitevin.

D'autres agents peuvent être rattachés en totalité ou pour partie à cette cellule :

- Un poste de secrétariat
- Un poste de cartographe
- Un poste d'hydrogéologue.

Du fait de cette organisation, les thématiques d'intervention sont réparties entre ces personnes ressources.

Aussi l'animatrice du SAGE Vendée peut être amenée à suivre des dossiers thématiques qui concernent l'ensemble du périmètre de l'IIBSN. Cette répartition des tâches permet une mutualisation des moyens en interne.

III- Elaboration du SAGE de la rivière Vendée

RAPPEL HISTORIQUE

Emergence

- *arrêté de périmètre de SAGE : 29 avril 1997*
- *arrêté de composition de la CLE : 2 décembre 1997*
- *réunion constitutive de la CLE : 15 décembre 1997*

Etat des Lieux / diagnostic

- *validation de l'état des lieux par la CLE : 2003*
- *validation du diagnostic du territoire par la CLE : 03 septembre 2004*

Scénario / stratégie

- *validation du choix de la stratégie : 29 mars 2006*

Approbation

- *adoption du projet de SAGE Vendée : 19 mars 2009*
- *consultation des collectivités locales, des chambres consulaires et du comité de bassin : entre le 14 avril 2009 et 14 août 2009*
- *l'enquête publique : entre le 14 juin 2010 au 30 juillet 2010*

cf. Figure 1, page ci-contre.

ELABORATION DU SAGE - ANNEE 2010-

Fonctionnement de la CLE

Présidence de la Commission Locale de l'Eau

M Jean-Claude RICHARD

Fonctions :

- Maire de Damvix (85),
- Président du Syndicat Mixte Marais poitevin Bassin Vendée Sèvre Autize (SMMPBVSA),
- Président de la communauté de communes Vendée Sèvre Autize

Structure porteuse

Mme Laure THEUNISSEN, animatrice du SAGE Vendée

Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise
Maison du Département

BP 531

79021 NIORT CEDEX

Téléphone : 05 49 06 79 79 / Fax : 05 49 06 77 71

Courriel : laure.theunissen@sevre-niortaise.fr

Tableau 1 Liste des réunions organisées par la cellule animation en 2010 pour l'animation de la CLE

année	MOIS	CLE ou bureau CLE	date	point à l'ordre du jour
2010	1	Comité de lecture	22-janv-10	Examen du rapport environnemental
2010	2	CLE	10/02/2010	À Approbation du compte-rendu de la réunion de la CLE du 30 novembre 2010
2010	2	CLE	10/02/2010	À Point sur la séance plénière du Comité de Bassin
2010	2	CLE	10/02/2010	À Point d'avancement du dossier « zone humide » – Composition du comité technique
2010	2	CLE	10/02/2010	À Avis sur le projet de rapport environnemental du projet de SAGE – Bilan du travail du comité de relecture – Avis des membres de CLE
2010	2	CLE	10/02/2010	À Questions diverses – Evolution de la composition de la CLE dans le cadre du renouvellement
2010	5	CT	06/05/2010	Comité technique "Zones humides" Avis sur les modalités d'inventaire des zones humides
2010	5	CLE	17/05/2010	À Approbation du compte-rendu de la réunion de la CLE du 10 février 2010
2010	5	CLE	17/05/2010	<input type="checkbox"/> Point d'avancement du dossier « zone humide » – Bilan de la réunion du comité technique zone humide du SAGE Vendée – Validation des « modalités d'inventaires des zones humides »
2010	5	CLE	17/05/2010	<input type="checkbox"/> Procédure d'approbation du SAGE Vendée – Point sur la mise à l'enquête publique du projet de SAGE (juin juillet 2010)
2010	5	CLE	17/05/2010	<input type="checkbox"/> Questions diverses – Information sur l'évaluation de l'état des masses d'eau (Intervention de l'Agence de l'Eau)
2010	10	CLE (1er collège)	04/10/2010	Election du Président de la CLE
2010	10	CLE	29/10/2010	<input type="checkbox"/> Approbation du compte-rendu de la réunion de la CLE du 17 mai 2010
2010	10	CLE	29/10/2010	<input type="checkbox"/> Adoption des règles de fonctionnement
2010	10	CLE	29/10/2010	<input type="checkbox"/> Election des membres du Bureau et des Vices Présidences
2010	10	CLE	29/10/2010	<input type="checkbox"/> Désignation des représentants à la commission de coordination des trois SAGE (CC3S)
2010	10	CLE	29/10/2010	<input type="checkbox"/> Introduction sur la politique de l'eau : '- Interventions de partenaires: Etat (DREAL Pays de la Loire), Agence de l'Eau Loire Bretagne
2010	10	CLE	29/10/2010	<input type="checkbox"/> Bilan de la procédure d'approbation du projet de SAGE Vendée '- Présentation du projet de SAGE Vendée '- Bilan de l'enquête publique '- Réécriture juridique avec accompagnement des Services de l'Etat '- Définition du calendrier d'approbation du SAGE
2010	10	CLE	29/10/2010	<input type="checkbox"/> Point d'avancement du dossier « zone humide »
2010	10	CLE	29/10/2010	<input type="checkbox"/> Questions diverses
2010	12	bureau de CLE	13/12/2010	À Bilan de l'analyse juridique sur le projet de SAGE
2010	12	bureau de CLE	13/12/2010	À Proposition de modifications pour la CLE
2010	12	bureau de CLE	13/12/2010	À Vérification de la nécessité de l'intervention d'un prestataire de service

Bilan de l'activité

La liste des courriers reçus et expédiés au titre de la CLE du SAGE Vendée sont disponibles en ANNEXE 2 et ANNEXE 3

Calendrier des réunions (CLE, Bureau et Comité)

Au cours de l'année 2010, la CLE (séance plénière) s'est réunie de façon effective à **quatre** reprises. Les ordres du jour des réunions sont donnés dans le Tableau 1 ci-contre.

Figure 2. Présentation lors de la séance plénière de la CLE le 29/10/10

Ce sont ainsi 30 séances plénières de la CLE qui se



sont réunies depuis 1997 (cf. ANNEXE 4) dont 13 CLE pour produire le SAGE en tant que tel.

Deux commissions thématiques se sont réunies en 2010 :

- Comité technique « zones humides » (cf. page 18)
- Comité de relecture (cf. page 15)

Renouvellement des membres de CLE

Le renouvellement complet de la composition de la Commission Locale de l'Eau est prévu tous les 6 ans. Aussi, la précédente Commission Locale de l'Eau constituée par arrêté préfectoral le 17 mai 2004 a été renouvelée le **6 septembre 2010** (cf. ANNEXE 5).

Les organismes qui ont intégrés la CLE sont :

Collège des usagers

- Sèvre Environnement représenté par M. JUTEL Jacques
- Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Sèvre et Bocage représenté par M. DESNOUHES Laurent

Collège de l'Etat

- Préfecture de la Région Poitou-Charentes
- Office National des Forêts Centre Ouest Auvergne Limousin Agence régionale Pays-de-la-Loire
- DREAL Poitou Charentes

Les propositions formulées lors de la CLE du 10 février 2010 auprès des services de l'Etat ont été prises en compte.

Aucune modification des structures n'est à constater pour le Collège des élus car ces changements avaient réalisés lors du dernier arrêté préfectoral en 2009.